

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2013

Nos réf : JD/MCR

Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUDE Mourad arrivé à 19h20, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie.

Excusés : GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian,
PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,
MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.

Absente : PETIT Betty.

Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Monsieur Pierre GRIFFON** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 21 février 2013 appelle les observations suivantes :

Agnès TRAVERSIER : « Dans le compte-rendu du Conseil Municipal, n'apparaît pas la remarque de Monsieur Pierre KNEPPERT concernant le fait que je ne demandais pas le chiffrage des jours RTT (Commission Finances-Personnel) ».

Dalila FONTAINE : sa remarque sur les radars était une question, phrase à rectifier : « Prévision d'1 ou 2 radars, 6 000 € est le prix d'un radar ? ».

Ordre du jour :

I – Compte administratif – Compte de gestion 2012 : Commune / Budgets annexes – Budget primitif 2013 – rapporteurs Jocelyne MÉRAUX / Pierre KNEPPERT

A) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE - rapporteur Jocelyne MÉRAUX

- BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESTES A REALISER	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 785 918.94 € Dont N-1 (002) : 452 732.43 €	3 135 116.89 €	730 877.89 € Dont N-1 (001) : 97 070.64 €	1 199 443.13 €	55 265.00 €	65 740.00 €
Excédent : 650 802.05 €		Déficit : 468 565.24 €		Déficit : 10 475.00 €	
		Déficit : 479 040.24 €			
Excédent : 171 761.81 € (+ 10 475.00 € = 182 236.81 €)					

- BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	104 870.90 € Dont article 002 – 83 471.48 €	Recettes	4 085.20 €
Dépenses	34 321.48 €	Dépenses	6 695.60 €
Excédent	70 549.42 €	Déficit	2 610.40 €
Excédent net : 67 939.02 €			

- BUDGET BÂTIMENTS LOCATIFS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CREDITS DE REPORT	
Recettes	294 987.00 €	Recettes	39 912.53 €	Recettes	0.00 €
Dépenses	313 234.13 € Dont 002 – 22 935.41 €	Dépenses	2 288.24 €	Dépenses	0.00 €
Déficit	18 247.13 €	Excédent	37 624.29 €		0.00 €
		Excédent : 37 624.29 €			
Excédent net : 19 377.16 €					

- BUDGET 13 LOGEMENTS CENTRE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CREDITS DE REPORT	
Recettes	0.00 €	Recettes	491 200.00 €	Recettes	392 219.00 €
Dépenses	0.00 €	Dépenses	51 842.44 €	Dépenses	829 077.00 €
	0.00 €	Excédent	439 357.56 €	Déficit	436 858.00 €
		Excédent : 2 499.56 €			
Excédent net : 2 499.56 €					

Les comptes administratifs 2012 sont conformes aux comptes de gestion tenus par le Trésorier.
Monsieur le Maire quitte la salle, les membres du Conseil Municipal passent au vote.

VOTE : 18 POUR, 0 CONTRE, 08 ABSTENTIONS.

B) BUDGET PRIMITIF 2013 - rapporteur Pierre KNEPPERT

- BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 230 000.00 €	3 230 000.00 €	1 012 105.00 €	1 012 105.00 €

- BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
31 774.00 €	31 774.00 €	79 639.00 €	79 639.00 €

- BÂTIMENTS LOCATIFS

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
310 832.00 €	310 832.00 €	37 624.00 €	2 390.00 €

- BUDGET 13 LOGEMENTS CENTRE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
46 630.00 €	46 630.00 €	848 551.00 €	846 052.00 €

Certains articles appellent quelques observations de la part des membres :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Dalila FONTAINE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 60633 : Fournitures de voirie (budget illuminations). | <ul style="list-style-type: none"> • Pierre KNEPPERT : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclus dans la prévision de 41 000 €. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Agnès TRAVERSIER : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chapitre 012 : Charges de Personnel. | <ul style="list-style-type: none"> • Pierre KNEPPERT : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévision comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des charges (voir assurance). - Avancements échelon et grade. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie ATAR : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Combien d'agents concernés par les avancements d'échelon ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pierre KNEPPERT : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 agents. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dalila FONTAINE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chapitre 65 – Subvention CCAS (5% en moins) : cela ne va-t-il pas pénaliser les familles ? | <ul style="list-style-type: none"> • Jocelyne MÉRAUX : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le budget du CCAS est excédentaire, pas d'incidence sur le service rendu. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie ATAR : La baisse de 5% des dépenses entraîne une baisse sur le budget scolaire. C'est dommage. | <ul style="list-style-type: none"> • Christine MORENO : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse pour les coûts des fournitures mais pas pour les subventions aux coopératives. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Danielle PERRON : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chapitre 66 : Charges financières – Prêt en devises : année de la dernière échéance ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pierre KNEPPERT : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2016. |

-
- **Nathalie ATAR :**
 - s'interroge sur le réalisé de 2012 = 195 729,50 €.
- Prévision 2013 = 164 275 €.

- **Jocelyne MÉRAUX :**
 - En 2012, décalage versement subvention AGASC de 28 000 €.

Budget bâtiments locatifs

- **Dalila FONTAINE :** Le coût des fuites provenant des toitures doit figurer au compte 61522 ?

- **Pierre KNEPPERT :**
 - Compte 61522 entretien régulier ; quant au coût des fuites, je ne peux pas te dire le montant car pris en charge par les assurances. On recherchera.

Budget 13 logements Centre

- **Jean-Claude GIRARD :** Pas de surprise dans les travaux ; y a-t-il un retard dans l'exécution de ceux-ci ?

- **Pierre KNEPPERT et Pierre CLAUDON :**
 - Pas d'imprévus dans le coût des travaux, seulement un mois de retard dans l'exécution. Nous espérons que les délais seront respectés car nous avons pas mal de demandes de logement. Nous avons tout intérêt à ce que l'argent rentre ; pour les réservations, cela s'annonce bien.

- L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :

Taxe d'habitation = 12,43%

Taxe foncier bât = 25,64%

Taxe foncier non bâti = 33,49%

VOTE : 26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de BAVANS (AGASC – MPT)
Montant = 129 500 €

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Messieurs Marcel MANIAS, Pierre CLAUDON, Alain RENOUX, membres élus représentés à l'AGASC.

VOTE : 22 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION

- Adoption du budget communal

VOTE : 18 POUR, 0 CONTRE, 8 ABSTENTIONS

- Adoption du budget annexe bois

VOTE : 21 POUR, 5 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Adoption du budget annexe bâtiments locatifs

VOTE : 26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Adoption du budget annexe 13 logements Centre

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 5 ABSTENTIONS

- Liste des emplois communaux 2013 : 57 emplois

Jean-Claude GIRARD souhaite préciser son positionnement face au vote des avancements de grade (séance du 28 février) : « Comme il a été colporté, l'opposition n'a pas voté contre les avancements de grade dans son ensemble, mais contre 3 avancements concernant les emplois cadre d'où un impact financier. Jamais l'opposition n'a été contre les avancements d'échelon »

Jean-Luc MARTINO et **Marcel MANIAS** souhaitent des précisions quant au « colportage ».

Jean-Luc MARTINO rappelle les règles statutaires de la Fonction Publique.

Pierre KNEPPERT : « Un agent arrivant à la fin d'une échelle, l'avancement de grade est logique »

Mourad MAKSOUUD : « L'avancement de grade est lié au mérite »

Nathalie ATAR : « Certains méritent, d'autres pas ! »

Mourad MAKSOUUD : « Non, pas du tout »

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 5 ABSTENTIONS

- Locations communales, travaux et services 2013

Dalila FONTAINE : « Les tarifs concernant la restauration scolaire de 2012 sont-ils les mêmes pour 2013 ? Et pour la vaisselle salle polyvalente ? »

Christine MORENO : « Les tarifs changent en mai 2013 »

Pierre KNEPPERT : « Pour la vaisselle, même tarification qu'en 2012 »

VOTE : 26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

III – Dématérialisation - Convention – rapporteur **Pierre KNEPPERT**

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité nécessite l'établissement d'une convention entre la Préfecture et la Mairie. Les types d'actes télétransmis sont les délibérations, les arrêtés, les décisions du Maire.

La convention signée, le choix d'un opérateur suivra.

La Mairie est ville test pour la dématérialisation des salaires.

Cela engendre une économie de papier mais pas forcément de temps pour l'agent concerné.

Yann AUDOUZE : « N'y a-t-il pas moyen de dématérialiser le dossier « Conseil Municipal » ? »

Pierre KNEPPERT : « Si, par le biais de tablettes »

Dalila FONTAINE rappelle qu'il serait bon d'éditer le dossier « Conseil Municipal » en recto-verso.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

IV – Rapports des Commissions

→ **COMMISSION « FINANCES - PERSONNEL »**

séance du 20 mars 2013 - rapporteur Pierre KNEPPERT ↗

Budget Primitif 2013

(Cf §I du présent compte-rendu)

Personnel

- Courrier d'un adjoint administratif : réduction d'horaire de 27 à 24 heures par semaine.

- Demande de mise en disponibilité de plein droit à compter du 01 juillet 2013 pour une durée de 3 ans de la part d'un adjoint technique : accord des membres.

- Proposition d'horaires pour la Police Municipale : accords des deux agents.

- A compter du 01 mars 2013 le Centre de Gestion assure les secrétariats de la commission départementale de réforme et du comité médical départemental.

- Deux agents ont déposé une demande de mi-temps thérapeutiques : dossiers en cours.

- Horaires proposés par services :

Monsieur le Maire précise qu'il a pris la décision de supprimer les RTT et rappelle que 33 agents n'en bénéficient pas et 29 agents en bénéficient. Cette mesure n'est pas venue comme cela, certains agents ont émis le souhait de revoir leur temps de travail : permanence du samedi pour les administratifs, heure méridienne pour les ateliers, pour les agents à temps incomplet souhaitant bénéficier de quelques jours. Concilier ces demandes sans entraver le service à la population, d'où le choix de mettre ces jours RTT en commun et de les redistribuer pour l'ensemble du personnel sous forme de crédit d'heures. Ce crédit d'heures peut être cumulé et peut atteindre 5 jours par an. Heures à prendre suivant les nécessités de service et avec accord de la hiérarchie. Un vote a été organisé par FO, le Comité Technique s'est réuni le 27 mars, j'ai donc proposé le temps de travail + 1 heure, avec un temps d'observation d'avril à juin et le Comité Technique sera consulté à nouveau ; ci-dessous, les horaires proposés par les agents :

❖ Service administratif :

- Secrétariat :

Jours	Horaires	
Lundi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h ou 18 h
Mardi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h ou 18 h
Mercredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Jeudi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Vendredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h

- CCAS :

Jours	Horaires	
Lundi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h ou 18 h
Mardi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h ou 18 h
Mercredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Jeudi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Vendredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h

❖ Police Municipale :

- 1^{er} agent (planning fixe):

Jours	Horaires	
Lundi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 18 h
Mardi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Mercredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Jeudi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h
Vendredi	8 h 30 – 12 h	13 h 30 – 17 h

- 2^{ème} agent :

Jours	Horaires / temps scolaire	
Lundi	8 h 15 – 12 h	13 h 15 – 17 h
Mardi	8 h 15 – 12 h	13 h 15 – 18 h
Mercredi		13 h 30 – 18 h
Jeudi	8 h 15 – 11 h 45	13 h 15 – 17 h
Vendredi	8 h 15 – 11 h 45	13 h 15 – 18 h

Jours	Horaires / hors temps scolaire	
Lundi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Mardi	9 h – 12 h	14 h – 18 h 30
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Jeudi	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h 30

❖ Ateliers Municipaux :

Jours	Horaires	
Lundi	7 h 30 – 12 h	13 h 15 – 16 h
Mardi	7 h 30 – 12 h	13 h 15 – 16 h
Mercredi	7 h 30 – 12 h	13 h 15 – 16 h
Jeudi	7 h 30 – 12 h	13 h 15 – 16 h
Vendredi	7 h 30 – 12 h	13 h 15 – 16 h

❖ Groupe bâtiments et accueil périscolaire :

Les horaires restent inchangés, le service pratique déjà le crédit d'heures.

❖ Multi-Accueil « Les Tourtereaux » - planning 1 semaine type :

Jours	Amplitude horaire	
Du lundi au vendredi	7 h 30 – 14 h 15	11 h 15 à 18 h 30
	9 h à 16 h 15	

Jean-Claude GIRARD : « Ça ne change rien par rapport à ce qui existait, jours de RTT pour un travail fourni, tout le monde s'arrangeait, pas de déficit d'agents »

Pierre KNEPERT : « Lissage entre les services »

Christine MORENO apporte des explications quant au fonctionnement du Multi-accueil : « Agrément 30 places, fréquentation des enfants suivant les heures de la journée. Depuis la mise en place de cet agrément qui est passé de 6 à 30, les aménagements horaires n'ont pas été revus. Horaires fixes pour les agents à temps incomplet »

Jean-Claude GIRARD : « Ça pose des soucis, une majorité de mécontents »

Mourad MAKSOUD : « Pour les ateliers, deux ne sont pas d'accord »

Isabelle BIGEARD : en tant qu'élue, elle aurait aimé un échange avec le personnel.

Dalila FONTAINE sollicite des explications quant au temps de pause déjeuner.

Monsieur le Maire souhaite que les membres se positionnent sur les horaires appliqués dès le 15 avril 2013.

Yann AUDOUZE : « Voter dès à présent, ça me surprend. Je suis surpris ! C'est tout »

Dalila FONTAINE : « Vous ne tenez pas compte de la consultation ? »

Jocelyne MÉRAUX : « L'avis du Comité Technique n'est que consultatif »

Agnès TRAVERSIER : « Les jours RTT de début d'année sont pris en compte ? »

Pierre KNEPERT : « Oui, j'ai demandé que le nombre de jours RTT pour ceux qui en bénéficient figure sur la fiche de paie de mars »

VOTE : 16 POUR, 08 CONTRE, 02 ABSTENTIONS

→ COMMISSION « GROUPE DE RÉGULATION SOCIALE »
séance du 04 mars 2013 - rapporteur Jocelyne MERAUX ↗

Le compte-rendu est remis aux membres pour information.

→ COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE »
séance du 18 mars 2013 - rapporteur Pierre CLAUDON ↗

Démission de Madame Catherine DURAND

Pour raisons personnelles, Madame Catherine DURAND, invitée à la Commission, a présenté sa démission.

Demande d'aide financière par un riverain de la rue des Coquelicots

Sans concertation avec la Mairie, Monsieur DEPALUT a procédé à la réfection du trottoir où le propriétaire précédent avait réalisé des travaux sans remise en état. Il sollicite une aide financière de 700 € correspondant aux frais engagés. Un avis défavorable lui est adressé.

Rétrocession voirie

- Les travaux du lotissement « Sur Pertuis » rue de l'Arboisine engagés par la SCI CB99 sont terminés et ont été réceptionnés le 14/02/2013. Conformément à la délibération du CM du 13/05/2005, la rétrocession à la commune de la voirie, espaces verts et espaces liés au transformateur, est en cours.

- Impasse des Jardins du Lorday : conformément à nos engagements, la SCI des Jardins du Lorday demande la rétrocession à la commune de la parcelle AL460 d'une contenance de 12a91. L'impasse (parcelle AL460) desservant directement les immeubles de la copropriété reste dans le domaine privé.

Vente d'une partie de la parcelle communale AC610 à Monsieur Patrick LORDIER

Monsieur LORDIER souhaite acquérir une bande, d'une contenance de 95 m², de cette parcelle au droit de sa propriété. Consulté, le service des Domaines a estimé la valeur de ce terrain à 16 €/m². Les frais de géomètre et notaire seront à la charge de l'acquéreur. La Commission émet un avis favorable.

Modification du PLU

Une première rencontre avec l'ADU (Agence de Développement et d'Urbanisme de Montbéliard) a eu lieu le 12 mars pour examiner 5 points que l'on souhaite modifier, et déterminer la procédure à adopter.

- Square rue du Corps Franc « Sur Souraintre » actuellement en zone UB à intégrer en zone N.
- « Les Près de Souraintre » déplacement de la limite de la zone 2 AU.
- « En la Vêlie » modification de la limite de la zone 1 AUa.
- Rue des Pommiers « En Sausenet » modification de la limite de la zone UB.
- Quartier Bellevue, création de deux emplacements réservés pour aire de retournement.

Convention d'utilisation de la rampe de mise à l'eau

Monsieur Gilles BOUÉ, 18 rue du Clair Soleil, possède une parcelle de terrain au lieu-dit « Chêne Fontaine » en bordure du Doubs. Pour une utilisation personnelle, il demande l'autorisation d'utiliser la rampe communale de mise à l'eau située à proximité.

Une convention est rédigée pour formaliser notre accord.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention.

Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps est fixé au 13 avril.

Un courrier a été adressé aux présidents des associations.

Conseil en Énergie Partagé (CEP)

- Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial et de la démarche Cit'énergie, PMA propose depuis avril 2010 à l'ensemble des communes de l'agglomération et du SYGAM, un service de conseil en énergie partagé dont le principe est la mise à disposition d'un agent spécialisé, le conseiller « CEP ».

- Actuellement, 28 communes ont signé une convention concernant la mise en place du service « CEP ».

- Le coût de ce service est de 40 500 € par an, son financement est le suivant :

▪ Subvention ADEM	30%
▪ Subvention Région	12%
▪ Subvention FEDER	20%
▪ Participation du SYGAM	1%
▪ Participation de PMA	7%
▪ Participation des communes	30%, soit 0.21 €/hab/andepuis fin 2012 (initialement, 0.63 €/hab/an)

- La fin de cette mission est prévue pour le mois d'avril 2013. Au vu des résultats, il semble intéressant de la prolonger de trois années supplémentaires.

Alors que l'ADEM et le Conseil Général de Franche-Comté ont prévu de prolonger leur participation pour une année supplémentaire uniquement, le FEDER n'a pour l'instant pas prévu de prolonger son soutien financier, ce qui implique une révision du plan de financement.

	<i>1^{ère} et 2^{ème} années</i>		<i>3^{ème} année</i>	
	<i>(d'avril 2013 à avril 2015)</i>		<i>(d'avril 2015 à avril 2016)</i>	
Participation du SYGAM	2%	0.09 €/hab	2%	0.09 €/hab
Participation de PMA	16%	0.09 €/hab	11%	0.09 €/hab
Participation des communes	82%	0.41 €/hab	87%	0.62 €/hab

Ce plan est susceptible d'évoluer en cas d'obtention de subventions supplémentaires et en fonction de l'éventuelle adhésion d'autres communes qui réduirait le coût de participation de chacune.

- Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire l'adhésion de la commune de BAVANS à la mission « Conseil en Énergie Partagé » pour une durée de trois ans et pour un montant annuel maximal de 0.62 € par habitant et par an (soit 2 254 €/an).

Jean-Claude GIRARD : « On ne peut pas réduire d'une année, si réduction ensuite »

Pierre CLAUDON : « La baisse s'établira par avenant, tous les contrats de fournitures d'énergie ont été revus à la baisse »

Pierre KNEPERT : « Leur mission s'étend sur toutes les aides éventuelles pour certains dossiers (subvention, fonds de concours), voire plusieurs dossiers »

Jean-Luc MARTINO : « En fait, ce fonds est un pot commun »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adhère au Conseil en Énergie Partagé.

Autorisations des Droits du Sol

Du 1^{er} janvier au 18 mars 2013 : 12 déclarations préalables.

→ COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séance du 12 mars 2013

- rapporteur **Carole PARRAIN** ↻

Divers

- Projet de spectacle 2014 avec la troupe « Chandelans », pour une représentation le 29 mars 2014 à confirmer. Il s'agit de cabaret musical.

- Rencontre avec la société PYRAGRIC pour les feux du 13 juillet 2013 : devis de 4 000 € (ligne du budget) pour un feu de 14 minutes et 63 kg de poudre. Ce devis sera comparé avec celui de la société PASSION ARTIFICE, qui réalise les feux sur la commune depuis 2 ans.

- Rencontre avec la société BAZAUD pour un devis de location pour les illuminations : proposition d'un sapin lumineux sur la place pour une location annuelle de 3 400 € TTC (la Commission se prononce contre), proposition pour la fontaine d'un devis de 609 € TTC (la Commission est favorable), proposition de remplacer 30 sujets anciens pour lesquels le coût des réparations s'élève à 3 500 € TTC par une location de 30 sujets poteaux pour 2400 € TTC (la Commission demande avis aux ateliers pour connaître leurs souhaits).

Après consultation, la Commission se prononcera en fonction de sa ligne de budget, qui ne doit pas dépasser les 4 000 € par an.

- Rencontre avec M. TOURNEBISE (forain) qui nous alerte sur la date de la fête patronale qui tombe le 06 octobre (jour de la Saint Bruno) ; ses prévisions pessimistes laissent à penser qu'il n'y aura pas de fête ou peu de forains ; nous lui avons rappelé les engagements de la mairie, à savoir suspendre les frais de sécurité et leur laisser la gestion de la fête ; il s'occupe de rencontrer les forains avec qui il peut parler.

- Théâtre le vendredi 05 avril avec la troupe « L'Estrade » de Raynans.

Art et Chocolat : 09 et 10 mars 2013

Bilan positif.

Fête de la Musique

- Toujours dans l'attente des devis d'HAROUN, MPS, et location de sanitaires.

- Les associations volontaires pour participer seront sur la place (Tennis Club) et dans la salle (Motardwars).

- Les groupes sont contactés :

- des réponses négatives pour : « The Glorius Gospel Singers », le groupe « Celtique », le groupe « Rock Country », « Nelho », ENM de Pergaud, « Inouïe Musique » (École d'Héricourt).

- des réponses positives pour Eléna de Vangélis et le groupe « Frikiwik ».

Les autres donneront leur réponse d'ici fin mars.

Ce compte-rendu n'appelle aucun questionnement de la part des membres présents.

→ COMMISSION « TRAVAUX – ATELIERS – FORÊT – CIMETIÈRE » séance du 08 mars 2013
- rapporteur Mourad MAKSOUË

Projet Naturaville, initié par les enfants de l'accueil périscolaire Claire Radreau

Madame Sandrine MONTAMAT, animatrice au sein de cette structure, a exposé le projet (plantation de deux arbres) et a sollicité un appui technique.

La Commission, avec le concours de l'association des Fruitières de Bavans, représentée par Monsieur ADDE Patrick, a apporté son soutien à cette initiative.

Le vendredi 22 mars 2013, un tilleul a été planté sur le site du Monument aux Morts et un cerisier à côté de la Place des Égreyottes.

Affouage

Le marquage des lots cette année a été rendu difficile et laborieux par les intempéries, et l'attribution des lots n'a pu se faire plus tôt.

823 stères ont été attribués aux 94 affouagistes inscrits de la commune.

Il est question que la vente de bois d'octobre soit avancée au mois de septembre, ce qui permettrait une gestion dans de meilleures conditions climatiques.

Ateliers municipaux

Les deux employés qui ont subi des opérations du genou, ce qui nécessite une longue convalescence, ne sont pas remplacés.

Cimetière

10 dalles granit pour garnir les modules de l'espace cinéraire ont été commandées.

La Commission souhaite uniformiser le prix de concession des deux espaces cinéraires et propose le tarif de 500 €.

Dalila FONTAINE sollicite des explications quant aux espaces cinéraires.

→ COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE » séance du 12 février 2013

- rapporteur Christian BELZ

Subventions

(Cf §I du présent compte-rendu)

Nathalie ATAR : Concernant le remplacement des tatamis, a répondu « 80 à changer ».

Marcel MANIAS : « La Commission se rendra sur place »

Maison des Associations

- Toutes les salles ont été remises en peinture.

- L'association le Mont-Bart se charge de réaliser un box cloisonné afin d'y installer son matériel informatique, la municipalité fournira le matériel nécessaire.

- Un devis est en cours pour transformer les anciens vestiaires des couloirs en placards de rangement.

- Nous programmons dans le mois l'installation des miroirs et des barres de danse dans la salle de danse.

- Le club « Showtime » n'ayant pas un créneau horaire satisfaisant dans le gymnase Bel-Air, nous envisageons de lui affecter un créneau dans la salle de danse le mardi soir.

- La salle de réunion étant équipée de tables et chaises, un planning sera créé au secrétariat de la mairie afin que les associations puissent réserver leurs réunions. C'est le gardien qui ouvrira et fermera les portes aux horaires planifiés.

Places de Foot

Dans le cadre du partenariat avec le FCSM, Pays de Montbéliard Agglomération a attribué 60 places à notre commune pour la rencontre FC Sochaux-Montbéliard / AS Nancy Lorraine du 02/03/13.

La répartition effectuée en 2012 a été reconduite :

Basket: 6	Hand Ball: 6	Karaté: 6	Tennis: 6	Tennis de table: 6	USB: 10
MPT : 6	Tir : 4	UNC : 4	Randonnée Bavanaise : 3		Chasse : 3

Vie des Associations

- Nous sommes informés de la dissolution des associations « Classe 75/76/77 » et « Mysothis ».

- M. Maurice SEIGNE cède la place de président de l'association « Les Campenottes » à M. Robert CHERE.

Challenge des Associations

Dans le but de simplifier l'organisation d'un challenge inter associations, la Commission propose de réaliser ce challenge tout le long de l'année par la participation des associations à des épreuves organisées par différentes associations.

Ce concept est aujourd'hui déjà appliqué par la Randonnée Bavanaise et le Tir, il pourrait être étendu à la Pétanque, et tout autre sport ou activité accessibles à tous.

L'organisation globale de ce challenge pourrait être réalisée par l'Amicale des Associations en partenariat avec la Municipalité.

Fête de la Musique

La Commission « Culture Animation » nous sollicite pour trouver deux associations volontaires à la tenue de deux buvettes à l'occasion de la Fête de la Musique du 22 juin.

Le club des Motardwars est retenu pour une buvette, nous sollicitons d'autres associations pour la 2^{ème} buvette.

L'opération brioches aura lieu du 09 au 12 octobre 2013.

Marcel MANIAS : « Appel lancé aux associations, pour l'ADAPEI »

Ce compte-rendu n'appelle aucun questionnement de la part des membres présents.

V – Décisions

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

Monsieur le Maire fait part des décisions prises dans le cadre de la délibération du 02 novembre 2010 concernant la délégation de signature :

- **Décision 03/2013** : Signature du Contrat d'assistance technique et de dépannage concernant les installations de chauffage des bâtiments communaux – Société DALKIA Agence de Belfort.
- **Décision 04/2013** : Signature de l'Avenant n°1 à la Convention CAW1285/002 du 09/08/2010 (Décision n°62/2010) concernant la rénovation et la restructuration de l'ancienne école du Centre – Aménagement de 13 logements locatifs – Cabinet SOCOTEC sis à Belfort (90).

VI – Comptes-rendus de la Municipalité

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

Les comptes-rendus des 20 et 27 février et des 06 et 13 mars 2013 sont repris dans les divers rapports de Commissions.

Ces comptes-rendus n'appellent aucun questionnement de la part des membres présents.

VII – Divers

Prochain Conseil Municipal le 06 juin 2013 à 19h.

Séance levée à 21h25